



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes et les Producteurs de fruits et légumes du Canada affirment leur engagement à protéger les travailleurs en réponse au rapport de l'ONU**

Le 14 août 2024 (Ottawa, Ontario) – L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) et les Producteurs de fruits et légumes du Canada (PFLC) réagissent au récent rapport du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage en réaffirmant leur engagement à l'égard du traitement équitable et respectueux des travailleurs agricoles saisonniers et temporaires du Canada. Les deux organisations soulignent les progrès significatifs réalisés dans l'amélioration de la protection et des droits des travailleurs dans le secteur agricole.

L'agriculture et l'agroalimentaire canadiens ont généré 150 milliards \$ du produit intérieur brut du Canada en 2023, soit environ 7 % du PIB. Ce secteur est essentiel au bien-être des Canadiens, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Toutefois, l'agriculture est confrontée à une pénurie chronique et croissante de main-d'œuvre et de compétences, en particulier dans le secteur des fruits et légumes frais.

Les statistiques les plus récentes du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) font état de plus de 28 200 emplois non pourvus dans le secteur agricole canadien, ce qui représente une perte de revenus de 3,5 milliards de dollars. Malgré les efforts du secteur, ces postes sont restés vacants alors même que le Canada a fait venir plus de 66 000 travailleurs étrangers temporaires pour un large éventail de professions agricoles. Le secteur des fruits et légumes reste très dépendant du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS), ces programmes permettant de recruter une part importante de la main-d'œuvre.

Bien que le rapport de l'ONU soulève des questions importantes, l'ACDFL et les PFLC soulignent les progrès accomplis ces dernières années pour renforcer la protection des travailleurs et améliorer les conditions de travail. Ces programmes ont fait l'objet de réformes importantes visant à renforcer les droits et le bien-être des travailleurs, ce qui témoigne de l'engagement permanent du secteur en faveur d'une amélioration continue.

L'introduction de permis de travail ouverts pour les travailleurs vulnérables, une politique en place depuis 2019, constitue l'une des réformes les plus importantes. Ce changement permet aux travailleurs de se déplacer librement entre les employeurs agréés par le gouvernement dans le cadre du programme, ce qui leur offre de plus grandes possibilités et réduit la nécessité de présenter une nouvelle demande. Cette politique va de pair avec les dispositions existantes qui permettent aux travailleurs de demander de nouveaux permis alors qu'ils sont encore au Canada et, pour les travailleurs du PTAS, de demander des transferts par l'intermédiaire des bureaux de liaison de leur pays d'origine.



« Au fil des ans, ces programmes ont considérablement évolué, pris en compte les observations et répondu aux préoccupations soulevées par les différentes parties prenantes, déclare Marcus Janzen, président des PFLC. Notre priorité est de veiller à ce que tous les travailleurs soient traités avec équité et respect. On ne saurait trop insister sur le rôle de ces travailleurs dans l’approvisionnement alimentaire du Canada. »

Outre la mobilité accrue, de nouvelles réglementations fédérales introduites en 2022 ont renforcé les protections contre les représailles pour les travailleurs qui signalent des conditions insuffisantes. Une ligne d’assistance gouvernementale multilingue accessible en tout temps, mise en place en 2021, offre un soutien direct aux travailleurs, leur garantissant l’accès à l’aide dont ils ont besoin.

« Le bien-être et la sécurité des travailleurs étrangers saisonniers et temporaires restent notre priorité absolue, ajoute Ron Lemaire, président de l’ACDFL. L’ensemble de la chaîne d’approvisionnement s’est engagé à poursuivre ses efforts avec le gouvernement et les partenaires afin de garantir que ces programmes répondent aux normes les plus élevées. La durabilité du secteur des fruits et légumes frais au Canada et, par extension, notre sécurité alimentaire, en dépendent. »

L’ACDFL et les PFLC reconnaissent l’importance d’un dialogue permanent et d’une amélioration continue. Le rapport des Nations unies met en évidence les points à surveiller et, bien que des défis subsistent, le secteur agricole a fait des efforts considérables pour garantir un traitement équitable et des conditions de travail sûres. Ces efforts reflètent un engagement profond envers les travailleurs et les communautés qu’ils servent.

L’ACDFL et les PFLC continueront à plaider en faveur de solutions pratiques qui concilient les droits des travailleurs et les besoins opérationnels du secteur. Ces efforts sont essentiels non seulement pour le bien-être de la main-d’œuvre agricole, mais aussi pour la durabilité et la compétitivité à long terme du secteur des fruits et légumes frais au Canada, et pour la sécurité globale de notre approvisionnement alimentaire.

-30-

**Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :**

Micken Kokonya  
Gestionnaire, communications et études de marché  
Association canadienne de la distribution de fruits et légumes  
Cellulaire : 613 878-3312  
Courriel : [mkokonya@cpma.ca](mailto:mkokonya@cpma.ca)

Ashley Peyrard  
Gestionnaire, communications



Producteurs de fruits et légumes du Canada

Cellulaire : 613 621-2195

Courriel : [apeyrard@fvgc.ca](mailto:apeyrard@fvgc.ca)

### **À propos de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes**

Basée à Ottawa, en Ontario, l'ACDFL est une organisation à but non lucratif qui, depuis 100 ans, soutient des membres diversifiés représentant tous les segments de la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes frais. L'ACDFL représente près de 900 entreprises membres responsables de 90 % des ventes de fruits et légumes frais au Canada et d'un secteur qui contribue chaque année au PIB du Canada à hauteur de près de 15 milliards de dollars, soutient plus de 185 000 emplois et améliore la santé et la productivité des Canadiens.

### **À propos des Producteurs de fruits et légumes du Canada**

Les Producteurs de fruits et légumes du Canada (PFLC) représentent les cultivateurs de fruits et légumes de partout au pays qui prennent part à la production de plus de 120 types de produits d'agriculture répartis dans plus de 14 000 fermes, avec une valeur à la ferme de l'ordre de 6,8 milliards de dollars en 2022. Les PFLC sont une association nationale bénévole à but non lucratif établie à Ottawa qui œuvre depuis 1922 à défendre les questions importantes qui touchent le secteur des fruits et légumes frais du Canada en faisant la promotion de la production d'aliments sains, sûrs et durables, garantissant le succès et l'évolution continus du secteur.